

## M2

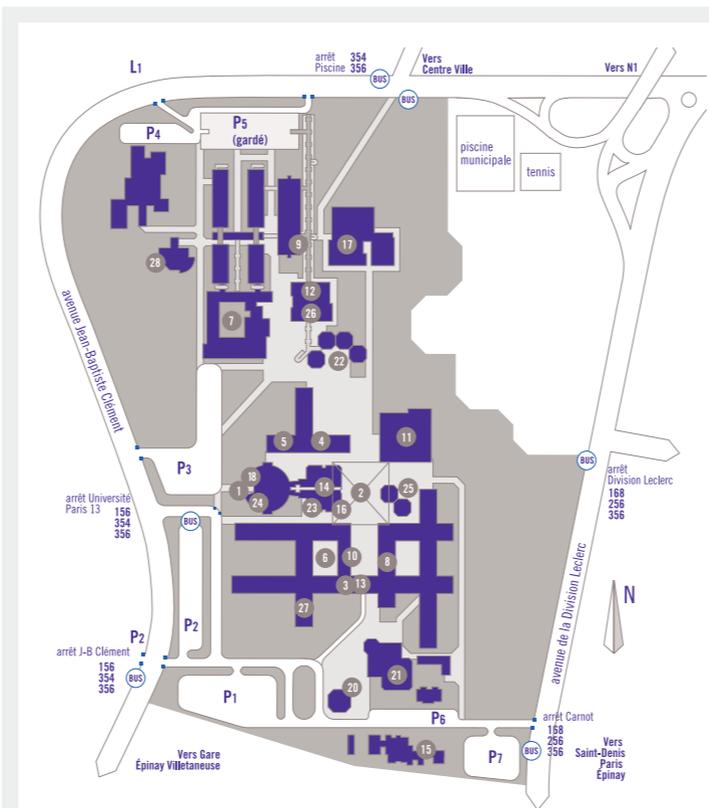
### 1<sup>er</sup> semestre 14 heures / semaine

UE	Matière	Heure	Crédits	Observations
Assurances	Assurances	6h	9 ECTS	
Langue A Anglais	Traduction spé. assurances	1h	3 ECTS	Cours de 2h par quinzaine
	Textes et documents : études de cas	1h	4 ECTS	
Langue B	Traduction spé. assurances	1h	3 ECTS	Cours de 2h par quinzaine
	Textes et documents : études de cas	1h	4 ECTS	
	Oral appliqué à la négociation	1h	1 ECTS	
	Théorie des organisations et comportement organisationnel	2h	4 ECTS	
Méthodologie mémoire		1h	2 ECTS	

### 2<sup>ème</sup> semestre 14 heures / semaine

UE	Matière	Heure	Crédits	Observations
Langue A	Traduction spé.	1h	1 ECTS	Cours de 2h par quinzaine
	Textes et docs	1h	1 ECTS	
	Oral	1h	1 ECTS	
Langue B	Traduction spé.	1h	1 ECTS	Cours de 2h par quinzaine
	Textes et docs	1h	1 ECTS	
Com interne		2h	2 ECTS	
Droit internat		1h30	2 ECTS	
Eco internat		1h30	2 ECTS	
Assurances	Assurances	4h	5 ECTS	
Mémoire			6 ECTS	
Compte rendu d'activité			8 ECTS	

**Coût de la formation : 5 500 € par année** auxquels s'ajoutent les droits d'usagers en vigueur.



## Campus de Villetaneuse

<b>Accueil, entrée principale</b>	1 Salles informatiques	11 Service culturel	16
	Amphis A B C D	22 Service social	20
UFR Sciences	3 Amphis 1 2 3 4 (1 <sup>er</sup> étage)	23 Médecine préventive	20
de la Communication	Amphis 5 6 7 (1 <sup>er</sup> étage)	24 Cellule Action sociale	
UFR Droit, sciences politiques et sociales	4 Amphis IUT	25 et Handicap	24
UFR Sciences économiques et de gestion	<b>Vie étudiante</b>	Restaurant universitaire CROUS	21
UFR Lettres, sciences de l'Homme et des sociétés LSHS	5 Associations étudiantes	14	
Institut Galilée	6 La Chaufferie	15 <b>Administration</b>	
IUT de Villetaneuse	7 Cafétéria du CROUS	16 Présidence / administration	26
DAPS (Département des Activités Physiques et Sportives)	8 Forum	2 BRED (Bureau de la Recherche et des Etudes Doctorales)	26
Formation continue (rdc)	9 Gymnase	17 Scolarité centrale / inscriptions	27
Bibliothèque Droit / Lettres / Handidoc	10 Bureau du vice-président étudiant	14 Relations internationales	8
Bibliothèque Sciences	11 Salle de réunion étudiants	10 Restaurant administratif	28
Espaces langues	12 <b>Services aux étudiants</b>	Parking	P
	12 SCUJO-IP	Arrêt de Bus RATP	Bus
	13 BAIP	24	

## Renseignements et inscription :

Pôle formation continue  
Bureau A 213  
Tél. : 01 49 40 38 21

Université Paris 13 - UFR Lettres, Sciences de l'Homme et des Sociétés  
99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93 430 Villetaneuse

## Accès

En transports en commun :  
Gare du Nord, train ligne H : direction Montsoult-Maffliers, Pontoise, Persan-Beaumont, Valmondois (quai 30 à 36), arrêt Epinay-Villetaneuse.  
Gare d'Epinay-Villetaneuse : sortie côté Villetaneuse, puis bus 156, 354 (direction Pierrefitte-Stains) jusqu'à l'arrêt l'Université Paris 13.

En voiture :  
Porte de la Chapelle : autoroute A1 Sortie 2 (Saint-Denis Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

Conception : direction de la communication - impression : reprographie centrale - Université Paris 13 - mai 2014

UFR LSHS

LETTRES, SCIENCES DE L'HOMME ET DES SOCIÉTÉS

UNIVERSITÉ PARIS 13

# Master mention « Langues étrangères appliquées (LEA) »

## Spécialité « Management international des assurances »

En contrat de professionnalisation

Géré par le Pôle Formation Continue UFR LSHS



L'Université Paris 13 est membre fondateur de :



## Objectifs

Le Master Management International des Assurances, master professionnel unique en son genre, a pour objectif de former de jeunes cadres aux différentes facettes du métier d'assureur tourné vers une activité internationale où, en plus de la connaissance approfondie des techniques d'assurances, la parfaite maîtrise de deux langues et de deux cultures étrangères est une obligation. Ainsi, à l'issue de la formation, nos étudiants seront en mesure d'occuper des postes au sein de départements gérant l'assurance de grandes entreprises internationales.



## Conditions d'admission

Avoir moins de 26 ans, sauf cas particuliers.

Sont admis à présenter leur candidature pour ce Master en alternance avec contrat de professionnalisation :

### En Master 1

- De droit : les étudiants de Paris 3, Paris 7 et Paris 13 ayant en L3 plus de 11 de moyenne générale avec peu ou prou la moyenne dans chacune des 2 langues et ayant moins de 26 ans.
- Après entretien en langues étrangères avec un jury de linguistes : les étudiants de LEA des autres universités françaises satisfaisant à ces critères.
- Les professionnels du secteur de l'assurance et les étudiants étrangers satisfaisant à ces mêmes critères devant le jury de linguistes, ayant soit moins de 26 ans, ou étant demandeur d'emploi de plus de 26 ans, ou bénéficiaires des minimas sociaux, ou ayant bénéficié du Contrat Unique d'Insertion

### En Master 2 directement :

Les candidats issus du monde professionnel de l'assurance proposés par leur société ayant le diplôme requis ou présentant un dossier de Validation des Acquis Professionnels (VAP 1985) et ayant fait la preuve de leurs compétences linguistiques devant le jury.

**La date limite des candidatures est le 1<sup>er</sup> juillet. Début des cours le 15 septembre.**

## Organisation de la formation

Cette formation se cale sur le calendrier des vacances universitaires de Paris 13.

### En Master 1 :

2 semestres de 21h de cours par semaine, le mercredi après-midi, jeudi, vendredi et samedi matin. Plus 18h par semestre dispensées sous forme de séminaire(s). Soit en moyenne 22,5h / semaine = 540 heures de cours au total.

Ces cours sont dispensés par les linguistes et enseignants en affaires et commerce de l'UFR ainsi que par des professionnels de l'assurance en poste dans différentes assurances internationales. 11h30 par semaine sont consacrées aux deux langues et aires linguistiques. 4h à de l'enseignement professionnel, 3h à de l'économie ou du droit et aux relations internationales, enfin, 4h de cours sont consacrées aux assurances.

Les cours débutent le 15 septembre et s'achèvent fin avril. Chaque semestre compte 12 semaines. A l'issue de leur M1, les stagiaires de formation continue rédigent un rapport d'activité qui sera remis la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre.



### En Master 2 :

24 semaines de cours à raison de 14h de cours par semaine.

Ces cours sont dispensés le jeudi après-midi, le vendredi et le samedi matin. Soient 336 heures. Il y a, chaque semestre, 5h consacrées aux deux langues. 2h à l'enseignement professionnel et 5h aux assurances (6 au 1<sup>er</sup> et 4 au 2<sup>e</sup> semestre). Se rajoutent la méthodologie du mémoire (1h au 1<sup>er</sup> semestre), l'économie et le droit international (3h au 2<sup>e</sup> semestre).

Les cours débutent la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre et s'achèvent fin mars.

Les stagiaires doivent rédiger entre avril et septembre un mémoire, en langue étrangère, sous la co-direction d'un linguiste et d'un professionnel de l'assurance.

## Programme

### M1

#### 1<sup>er</sup> semestre 22h30 dont 21h hebdomadaires

UE	Matière	Heure	Crédits	Observations
Langue A Anglais	Traduction	1h30	2 ECTS	
	Langue com	1h30	2 ECTS	
	Oral	1h	1 ECTS	
Langue B	Traduction	1h30	2 ECTS	
	Langue com	1h30	2 ECTS	
	Oral	1h	1 ECTS	
Atelier B	Atelier lecture / écriture B	1h30	2 ECTS	
Langue A Civilisation	Civilisation des aires anglophones A	2h	3 ECTS	
Economie / Droit	Eco	1h30	2 ECTS	Sous forme de séminaire
	RI	1h30	2 ECTS	
Assurances		4h	6 ECTS	
UE d'enseignement professionnel	Négociation / projets	4h	5 ECTS	

#### 2<sup>ème</sup> semestre 22h30 / semaine

UE	Matière	Heure	Crédits	Observations
Langue A Anglais	Traduction	1h30	2 ECTS	
	Langue com	1h30	2 ECTS	
	Oral	1h	1 ECTS	
Langue B	Traduction	1h30	2 ECTS	
	Langue com	1h30	2 ECTS	
	Oral	1h	1 ECTS	
Atelier A	Atelier lecture / écriture	1h30	2 ECTS	
Langue B Civilisation	Civilisation allemande ou espagnole	2h	3 ECTS	
	Droit internat.	1h30	2 ECTS	Sous forme de séminaire
	RI	1h30	2 ECTS	
Assurances	Assurances	4h	6 ECTS	
UE d'enseignement professionnel	Négociation / projets	4h	5 ECTS	
	Compte rendu d'activité			Comptabilisé en M2